

## **7. Conclusion**

Une conclusion générale nécessaire afin que le jury puisse bénéficier d'une vue d'ensemble des recommandations et des perspectives de recherche.

## **8. Références**

Comme il y a déjà une liste de références dans la ou les articles présentés, dans cette section ne sont fournies que les références qui ont servi à rédiger le texte, excluant celles des sections identifiées à l'article ou aux articles.

## **9. Présentation et exploitation d'un article**

Chaque revue qui se respecte publie des normes ou des directives aux auteurs. Ces éléments peuvent différer d'une revue à l'autre et il est nécessaire de les assimiler avant d'écrire un article et surtout de les relire avant de le soumettre. En effet, la rédaction de la revue peut refuser un article sans le soumettre au jury si la présentation n'est pas conforme à celle qui est recommandée, et ce même si l'auteur présente ses meilleurs résultats de recherche. Il peut alors s'ensuivre un retard de plusieurs jours ou de plusieurs semaines. Les normes de présentation relèvent habituellement des éléments suivants:

**1-** Conditions et droits : texte non publié ailleurs, même dans une autre langue, droits de copie cédés à la maison d'édition; façon de présentation, ordre de pages, pagination, figures et tableaux, nombre d'exemplaires, mode de soumission; types et longueur des manuscrits; - style d'écriture des références; façon de soumettre le manuscrit;

**2-** la constitution du corpus : avec le développement des moyens de communication (internet...), la constitution du corpus est devenue une opération aisée et éminemment stimulante. Le chercheur travaillant sur un auteur quelconque peut réunir et graver sur un même cédérom la totalité des œuvres de cet auteur à partir de l'internet.

**3-** l'utilisation du corpus : la disponibilité du corpus sous format électronique ouvre des perspectives extraordinaires d'exploitation dans la mesure où le support électronique permet à l'auteur de faire les opérations suivantes :

\* recherche d'un mot clé ou d'un nom propre dans toutes les œuvres ;

\* recherche rapide d'une phrase ou d'une expression particulière dans tous les textes susceptibles d'éclairer l'étude ;

\*possibilité d'effectuer une analyse linguistique fine et pointue en s'aidant d'outils spécialement dédiés à l'étude des corpus électroniques tel que tropes zoom pour le français,

\*possibilité de comparer automatiquement différents textes d'un même auteur ou différentes versions d'un même texte. De nos jours, l'outil informatique ouvre de grandes possibilités de

recherche. C'est pourquoi le chercheur moderne se doit d'acquérir une maîtrise minimale des « TICE » (= technologie de l'informatique et de la communication pour l'enseignement).

### **10. Problématique**

Toute recherche doit être fondée sur une problématique, en d'autres termes, il faut soumettre le sujet d'étude à un questionnement systématique de ses postulats et de ses implications. Une recherche menée sans problématique ne serait qu'une suite d'affirmations péremptoires ou d'informations compilées au gré du hasard. La problématique est la formulation d'une question centrale concernant ce qui pose problème dans le sujet traité. Elle est construite autour d'hypothèses de recherche qui permettent de saisir les enjeux et la portée de la question pour le domaine concerné, elle apparaît clairement dans l'introduction du travail. Elle correspond à la reformulation interrogative de l'intitulé initial du sujet. Cette reformulation est généralement articulée autour de trois questions essentielles ; quoi, (la définition de l'objet) ? Comment (explication du processus) ? Pourquoi (expose de la finalité) ?

Ceci dit, la problématique doit être centrale par rapport au sujet, c'est-à-dire qu'elle doit porter sur un mot / thème / concept essentiel du domaine traité. Elle ne doit pas être « à côté » du sujet ni toucher un point secondaire par rapport au problème de fond qui sous-tend le titre du travail. En somme, la problématique doit poser une question centrale par rapport au sujet choisi, annoncer une idée directrice pour la suite du travail et esquisser une démarche démonstrative qui sera suivie tout au long de la rédaction. Enfin, la problématique doit recevoir l'aval du directeur de recherche.